



ASSOCIATIONS

Imprimer

Réinitialiser



N°12156*03

DEMANDE DE SUBVENTION

Cocher la case correspondant à votre situation :

- première demande
- renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques pour vous aider à le remplir
- La liste des pièces à joindre au dossier
- Une demande de subvention (fiches 1-1, 1-2, 2, 3-1 et 3-2)
- Deux attestations (fiche 4)

Ce dossier est envoyé à l'une ou plusieurs des administrations suivantes (cocher la ou les case(s) correspondante(s) et donner les précisions demandées) :

- État**
Département ministériel
- Direction
- Région**
- Direction
- Département**
- Direction
- Commune ou EPCI (intercommunalité)**
Direction des Hautes Vosges
- Autre (préciser)**
.....

Festival International du Film Fantastique

29, avenue du 19 Novembre - B.P. 105
88403 Gérardmer Cedex
Tél. 03 29 60 98 21 - Fax 03 29 60 98 14
info@festival-gerardmer.com

Cadre réservé au service

Date d'arrivée :

Transmis à :

Date de transmission :

Demande de précision/complément/document :

Suite donnée :

1-1. Présentation de l'association

I. Identification

Nom : FESTIVAL DE GERARDMER
..... Fantastic'Arts

Sigle : FIFFG

Objet : Organisation de la 27e édition du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer

Numéro Siret : 4 3 5 2 6 7 9 4 3 0 0 0 1 5 |

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture: 0 8 8 3 0 0 2 4 5 9
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir p. 2)

Date de publication de la création au Journal Officiel : 0 1 0 9 9 3 |

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de publication de l'inscription au registre des associations : | | | | | | |

Activités principales réalisées : Organisation annuelle du Festival International du Film Fantastique

de Gérardmer

Adresse du siège social : 29, avenue du 19 Novembre

Code postal : 8 8 4 0 0 Commune GERARDMER

Téléphone : 0 3 2 9 6 0 9 8 2 1 Télécopie :

Courriel : info@festival-gerardmer.com

Site internet www: festival-gerardmer.com

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale départementale
régionale locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle).

.....

.....

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Lesquelles?

.....

.....

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : SACHOT Prénom : Pierre

Fonction : Président

Téléphone : 0 6 8 0 6 0 1 9 7 7 Courriel : info@festival-gerardmer.com

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : SACHOT Prénom : Pierre

Fonction : Président

Téléphone : 0 6 8 0 6 0 1 9 7 7 Courriel : info@festival-gerardmer.com

1-2. Présentation de l'association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou mises à jour.

Identités et adresses des structures relevant du secteur marchand avec lesquelles l'association est liée :

.....
.....

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s)?

oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes² ? oui non

II) Renseignements concernant les ressources humaines

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée: 53.....

dont hommes femmes

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.

Nombre de bénévoles :	600
Nombre de volontaires :	

Nombre total de salariés :	1
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) ³ :	0

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés :13200 euros.

² Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 1 53 000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au décret n°2006-335 du 21 mars 2006

³ Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80% sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 soit 0,2 ETPT. Les volontaires ne sont pas pris en compte.

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

ou date de début :29/01/20

date de fin :02/02/20

CHARGES	Montant ⁴	PRODUITS	Montant
60 – Achats	137000	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	93300
Prestations de services	112000		
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation ⁵	347000
Autres fournitures	25000	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs	44400	FNADT	60000
Locations	34900		
Entretien et réparation	1500	Région(s) : Grand Est	180000
Assurance	8000		
Documentation		Département(s) :	
		des Vosges	27000
62 - Autres services extérieurs	301400	Je vois la Vie en Vosges	15000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	157500	Intercommunalité(s) : EPCI ⁷	
Publicité, publication	31000	Com-Com-drac	15000
Déplacements, missions	105000	Commune(s) :	
Services bancaires, autres	7900	Ville de Gérardmer	50000
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64 - Charges de personnel	25500		
Rémunération des personnels	14000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	11500	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante	1000	75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 - Charges financières	5000	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	514300	TOTAL DES PRODUITS	440300
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	18000	87 - Contributions volontaires en nature	92000
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	18000	871-Prestations en nature	92000
862-prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	532300	TOTAL	532300

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁷ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁸ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

3-1. Description de l'action

Remplir une fiche par action

Personne responsable de l'action :

Nom : SACHOT Prénom : PIERRE

Fonction : PRESIDENT

Téléphone : ..0.6.8.0.6.0.1.9.7.7..... Courriel : info@festival-gerardmer.com

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

Organisation du la 27e édition du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer du mercredi 29 janvier au dimanche 02 février 2020.

Objectifs de l'action :

Programmation d'une cinquantaine de films (longs métrages, courts métrages, inédits dont 95 % d'avant-premières et inédits ; animations pour enfants ; expositions arts plastiques ; salon littéraire ; expositions bandes dessinées ; concours de nouvelles fantastiques dans les collèges et lycées ; concours de vitrines. Atelier jeux de société, atelier musical avec l'école de musique de Gérardmer, atelier maquillage, quiz musical, atelier de dessin en maternelle, séance jeunesse, 24heures de réalisations.

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

A la demande des cinéphiles : plus de 40 000 entrées dans les salles en janvier 2019.

- Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

Les usagers

Description de l'action (voir également page suivante) :

Manifestation à vocation cinéma, mais s'adresse au grand public par le biais d'animations autour du Fantastique (expositions : arts plastiques, BD ; salon littéraire ; espace jeunesse ; maquillage)

3-1. Description de l'action (suite)

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?
Grand public : plus de 40 000 entrées dans les salles, généralement public jeune
Film et animations réservés aux enfants
Expositions et salon littéraire, accès gratuits
Rencontres
Concours de nouvelles fantastiques proposé aux écoles et lycées de la région

Moyens mis en œuvre :

Recherche de films, constitution de jurys, invitations des représentants de la presse nationale et de la presse internationale, invitations d'exploitants de salles de cinéma, contacts avec les représentants d'autres festivals
Mise en place des structures nécessaires à l'accueil et au bon déroulement du Festival (équipement des salles, animateurs)
Plus de 600 bénévoles sont mobilisés pendant ces 5 jours sans compter l'équipe organisatrice qui travaille bénévolement une bonne partie de l'année pour peaufiner cette manifestation.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) – Préciser le nom du territoire concerné(s) :

Le Festival se déroulera à Gérardmer pour sa 27e édition du 29 janvier au 02 février 2020.

3-1. Description de l'action (suite)

Date de mise en œuvre prévue (début) :
mercredi 29 janvier au dimanche 02 février 2020

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :
5 jours par an

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Comptage des entrées du public dans toutes les salles

Analyse de satisfaction par les retours du public bénéficiaire ainsi que par la qualité de la revue de presse. Une étude du CDT a fait apparaître une très grande fréquentation sur la ville de Gérardmer et des environs pendant les 5 jours du Festival, avec une occupation totale de toute l'hôtellerie, des meublés et autres sites d'accueil. Il en est de même pour la restauration et les bars.

Analyse des origines géographiques du public grâce à une information saisie lors d'achat des pass cinéma.

Information complémentaire éventuelle :

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc) :

Location de matériel, projectionnistes, équipement des salles de projection et transport des invités
Honoraires dont contrat avec Le Public Système Cinéma ayant en charge la mise en place de la partie artistique (recherche et sélection des films, recherche des invités et composition des jurys)
Services bancaires et autres

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?

Le public paie les entrées dans les salles de cinéma, soit en achetant des pass séance, journée, week-end, vendredi-samedi-dimanche, festival

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Seules les entrées dans les salles de cinéma sont payantes
Les entrées dans les salles d'expositions et autres sont gratuites

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

L'association n'organise pas d'autres manifestations, toutes les charges engagées concerne donc le festival

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ?

Il y a environ 600 bénévoles qui travaillent à l'organisation du Festival sans aucune contrepartie financière
Le repas de la cérémonie d'ouverture est préparé par les élèves et les professeurs du Lycée Hôtelier de Gérardmer, les ingrédients étant fournis par des hôteliers restaurateurs de la Ville de Gérardmer
Certains restaurateurs fournissent un nombre conséquent de repas pour nos VIP pendant que les hôteliers font des offres particulières pour le prix des chambres.

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

Nos VIP sont transportés dans la ville pendant le festival par des chauffeurs bénévoles à bord de véhicules prêtés gratuitement.

⁶ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20 20

CHARGES	Montant ¹⁰	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	137000	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	93300
Prestations de services	112000		
Achats matières et fournitures	25000	74- Subventions d'exploitation ¹¹	347000
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs	44400	*FNADT	60000
Locations	34900	-	
Entretien et réparation	1500	Région(s) : Grand Est	180000
Assurance	8000	-	
Documentation		Département(s) :	
		des Vosges	27000
62 - Autres services extérieurs	301400	- Je vois la Vie en Vosges	15000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	157500	Intercommunalité(s) : EPCI ¹²	
Publicité, publication	31000	- Com-com-Drac	15000
Déplacements, missions	105000	Commune(s) :	
Services bancaires, autres	7900	- Ville de Gérardmer	50000
63 - Impôts et taxes	0	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel	25500	-	
Rémunération des personnels	14000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	11500	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante	1000	75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières	5000	76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES À L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES À L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	514300	TOTAL DES PRODUITS	440300
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹³			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	18000	87 - Contributions volontaires en nature	92000
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et services	18000	871-Prestations en nature	92000
862-Prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	532300	TOTAL	532300
La subvention de.....15000€ représente2,80% du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.			

¹⁰ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

¹¹ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

¹² Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

¹³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

4-1 DÉCLARATIONS SUR L'HONNEUR ¹⁴

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ..Pierre.SACHOT.Président.....
représentant(e) légal(e) de l'association ...Festival.de.Gérardmer.Fantastic'Arts.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de :15000 €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte : Festival.de.Gérardmer..... **Festival International du Film Fantastique**

Banque : CJC.Gérardmer..... 29, avenue du 19 Novembre - B.P. 105.....

Domiciliation : .Gérardme..... 88403 Gérardmer Cedex

Tél. 03 29 60 98 21 - Fax 03 29 60 98 14

info@festival-gerardmer.com

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	CLÉ RI
30087	33665	00038641501	49

Fait, le 5 septembre 2019 à Gérardmer.....

Signature 

4-2 ATTESTATION

Conformément à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (CE) N°360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 qui étend l'exemption aux aides accordées sous forme de compensation de service public à une même entité sur une période de trois exercices fiscaux dont le montant total n'excède pas 500 000 €¹⁵ (de minimis spécifique aux services d'intérêt économique général -SIEG-)

Je soussigné(e), (nom et prénom) Pierre.SACHOT.....
représentant(e) légal(e) de l'association, Festival.de.Gérardmer.....

certifie sur l'honneur que l'association a perçu un montant total d'aides publiques sur les trois derniers exercices:

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

Fait, le 5 septembre 2019 à Gérardmer.....

Signature 

Festival International du Film Fantastique

29, avenue du 19 Novembre - B.P. 105
88403 Gérardmer Cedex

Tél. 03 29 60 98 21 - Fax 03 29 60 98 14
info@festival-gerardmer.com

¹⁴ Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

¹⁵ Le Règlement de la Commission (CE) n° 1998/2006 du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 106 et 107 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis excluant les aides dont le montant total par entreprise sur une période de trois exercices fiscaux n'excède pas 200 000 € est toujours applicable (« de minimis général »).

26^e Festival International du Film Fantastique

GÉRARDMER

Bilan artistique et médias 2019

Le 26^e Festival International du Film Fantastique s'est déroulé du 30 janvier au 3 février 2019 sous la présidence des réalisateurs, scénaristes et acteurs Benoît Delépine et Gustave Kervern.

Après des études de journalisme, Benoît Delépine intègre Canal + à la fin des années 80. Sur la nouvelle chaîne cryptée, il est l'un des auteurs-fondateurs des « Guignols de l'Info » pendant huit ans, puis devient l'une des figures marquantes du journal télévisé satirique « Groland », où il crée notamment le personnage du journaliste Michael Kael. Après avoir écrit plusieurs albums de bande dessinée, Benoît Delépine se lance dans le cinéma en 1998, en écrivant le court métrage *À l'arraché* dans lequel il joue également, puis le long métrage *Michael Kael contre la World News Company*, dans lequel il reprend son rôle popularisé sur le petit écran.

Gustave Kervern travaille sur plusieurs émissions de télévision dont « Avis de recherche » et « Surprise sur Prise » avant de collaborer avec Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'h sur le « Top 50 » et « Le Plein de Super ». Il fait la rencontre de Benoît Delépine en 1999 avec lequel il se lance dans l'aventure « Grolandsat » sur Canal +. En 2010, il coréalise *Ya Basta !* avec Sébastien Rost. Parallèlement à sa carrière de scénariste et de réalisateur, Gustave Kervern joue dans les films coréalisés avec Benoît Delépine : *Aaltra*, *Louise-Michel*, *Mammuth*, *Near Death Experience* et *Saint Amour*.

HOMMAGES

Deux hommages ont été rendus, en leur présence, à Eli Roth et Udo Kier.

-> Eli Roth

Né à Boston aux États-Unis, Eli Roth étudie à l'Université de New York et obtient de nombreuses récompenses avec son film de fin d'études *Restaurant Dogs*. Il passe ensuite six années à rechercher des projets de comédie musicale pour David Lynch et son compositeur fétiche Angelo Badalamenti. Il travaille aussi pour l'animateur trash Howard Stern sur son long métrage *Private Parts* (1997). Deux ans plus tard, il écrit, produit et réalise la série télévisée d'animation *Chowdaheads*, puis la série en stop motion *The Rotten Fruit* (2000). Il se lance ensuite dans le cinéma avec la réalisation du film d'horreur *Cabin Fever*, dont il avait commencé à écrire le scénario plusieurs années auparavant. Le film reçoit un accueil triomphal au Festival de Toronto où il est présenté en 2002. Produit avec un budget très serré de 1,5 million de dollars et de manière indépendante, il engendre une véritable guerre pour son acquisition entre sept studios américains. Le film est présenté l'année suivante au Festival de Gérardmer et permet au distributeur Lionsgate, qui a finalement acquis le film, de faire ses plus importantes recettes cette année là.

Eli Roth signe ensuite *Hostel* en 2005, puis sa suite, *Hostel - Chapitre II*, deux ans plus tard. Les deux films sont également bien accueillis par la critique et remportent un grand succès commercial. Le cinéaste vient présenter lui-même le premier opus au Festival de Gérardmer en 2006.

En 2014, il produit, coécrit et réalise dans la forêt amazonienne le film d'horreur *The Green Inferno*, un hommage à l'un de ses films fétiches : *Cannibal Holocaust* de Ruggero Deodato (1980). Il dirige ensuite Keanu Reeves dans le thriller *Knock Knock* (2015), puis Bruce Willis dans *Death Wish* (2018), un remake du long métrage *Un justicier dans la ville* de Michael Winner (1974), avec Charles Bronson dans le rôle-titre, et enfin Cate Blanchett et Jack Black dans le film familial fantastique *La Prophétie de l'horloge* (2018).

En tant qu'acteur, il est à l'affiche de *Grindhouse* (2007), un diptyque pour lequel il écrit et réalise la fausse bande-annonce *Thanksgiving* qui est diffusée entre chaque histoire et apparaît initialement avant le segment *Boulevard de la mort*, réalisé par Quentin Tarantino, dans lequel il joue également. Ce dernier lui fait ensuite endosser le rôle du sergent Donny Donowitz, surnommé « l'Ours juif », dans *Inglourious Basterds* (2009). Eli Roth réalise aussi le faux programme de propagande *Nation's Pride* qui est projeté durant le film. À cette occasion, il reçoit avec tous les autres acteurs du film un Screen Actors Guild Award de la meilleure interprétation, ainsi qu'un Broadcast Film Critics Association Award et un People's Choice Award.

Également producteur, Eli Roth produit *Le Dernier exorcisme* de Daniel Stamm (2010), *Aftershock*, *l'Enfer sur terre* de Nicolás López (2012), *Le Dernier exorcisme : Part II* de Ed Gass-Donnelly (2013), *The Sacrament* de Ti West

(2013), présenté au Festival de Gérardmer, *The Stranger* de Guillermo Amodeo (2014) et *Clown* de Jon Watts (2014), présenté également au Festival de Gérardmer. Il est aussi producteur délégué des séries télévisées à succès *Hemlock Grove*, *South of Hell*, *Real Scares*, *Afterlife* et *History of Horror*. Il anime deux émissions télévisées très populaires sur Discovery Channel : « Shark Week » et sa continuation nocturne « Shark After Dark », qui atteignent des records d'audience. Enfin, il reçoit le Visionary Award pour sa contribution au cinéma d'horreur indépendant lors du Festival de Stanley ainsi que le Visionary Award du meilleur réalisateur à celui de San Diego. En 2015, il cofonde CryptTV, une plateforme digitale qui devient la référence pour tous les fans de films d'horreur.

-> **Udo Kier**

Avec son regard perçant et son élégance naturelle, le comédien allemand Udo Kier a marqué de son empreinte indélébile l'histoire du cinéma mondial au cours d'une carrière de plus de 40 ans et de plus de 200 films, passant d'obscurs films de genre européens à des blockbusters américains, de films d'auteurs reconnus à des films expérimentaux.

Il naît en 1944 à Cologne dans l'Allemagne nazie, dans les décombres d'un hôpital bombardé. À 18 ans, il part pour l'Angleterre afin d'apprendre l'anglais et suivre des cours d'art dramatique. C'est durant cette période que le réalisateur Mike Sarne lui offre son premier rôle à l'écran, celui d'un gigolo dans le court métrage *La Route de Saint-Tropez* (1966). Il connaît son premier succès en 1970 avec le film d'épouvante *La Marque du Diable* de Michael Armstrong dans lequel il incarne le baron Christian von Meruh, un apprenti chasseur de sorcières.

Il rencontre peu de temps après le cinéaste américain Paul Morrissey lors d'un voyage en Europe et ce dernier lui propose d'interpréter le rôle du baron Frankenstein dans *Chair pour Frankenstein* (1973), version gore du roman de Mary Shelley. Ils enchaînent ensemble avec *Du sang pour Dracula* (1974), un second film d'horreur qui transforme définitivement Udo Kier en acteur culte. Le comédien collabore ensuite avec de nombreux autres réalisateurs, dont l'italien Dario Argento sur *Suspiria* (1977) et son compatriote allemand Rainer Werner Fassbinder sur les films *La Troisième Génération* (1979), *Lili Marleen* (1980) et la série télévisée *Berlin Alexanderplatz* (1980).

Dans les années 80, il travaille pratiquement exclusivement en Europe en persistant dans l'horreur grand-guignolesque, comme avec *Docteur Jekyll et les femmes* de Valerian Borowczyk (1981). En 1984, il coréalise le court métrage *The Last Trip to Harrisburg* et s'essaye au long métrage avec *Broken Cookies* en 2000, son unique film en tant que producteur, scénariste et réalisateur.

En 1991, Udo Kier incarne le personnage haut en couleur de Hans dans le drame *My Own Private Idaho* de Gus Van Sant, dans lequel il interprète la chanson « Der Adler » dont il a écrit les paroles. Il retrouve à nouveau Keanu Reeves et Gus Van Sant dans *Even Cowgirls Get the Blues* (1993), puis Keanu Reeves seul dans le film de science-fiction *Johnny Mnemonic* de Robert Longo (1995). Ces films lui ouvrent les portes de l'Amérique et l'acteur va ainsi tourner dans plusieurs blockbusters américains, comme *Ace Ventura*, détective chiens et chats de Tom Shadyac (1994), *Armageddon* de Michael Bay (1998), *Blade* de Stephen Norrington (1998) ou *La Fin des temps* de Peter Hyams (1999), dans lequel il donne la réplique à Arnold Schwarzenegger.

Il poursuit aussi une collaboration très régulière avec le cinéaste danois Lars von Trier depuis ses films *Epidemic* (1987) et *Europa* (1991), ne délaissant pas le cinéma européen pour autant, et apparaît dans presque tous ses films suivants : *Breaking the Waves* (1996), *Dancer in the Dark* (2000), *Dogville* (2003), *Manderlay* (2004), *Melancholia* (2011) et *Nymphomaniac – volume 2* (2013).

Udo Kier retourne ensuite à l'un des genres qu'il affectionne particulièrement : le cinéma d'épouvante. Il tourne ainsi dans *L'Ombre du vampire* de E. Elias Merhige (2000), donnant la réplique à Willem Dafoe, *Love Object* de Robert Parigi (2003), Prix de la critique au Festival de Gérardmer 2004, *Dracula 3000* de Darrel Roodt (2004), *Halloween* de Rob Zombie (2007), *Iron Sky* de Timo Vuorensola (2012) ou encore le film à sketches *The Theatre Bizarre* (2012), également présenté au Festival de Gérardmer. Il retrouve Gus Van Sant en 2018 avec *Don't Worry, He Won't Get Far on Foot*, aux côtés de Joaquin Phoenix, Jack Black, Jonah Hill et Rooney Mara.

Udo Kier vit actuellement en Californie mais passe toujours une grande partie de son temps à travailler en Europe.

PALMARÈS DE L'ÉDITION 2019

Le Jury des Longs Métrages de la 26^e édition du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer, présidé par Benoît Delépine et Gustave Kervern et composé de Astrid Bergès-Frisbey, Vanessa Demouy, Marie Gillain, Ana Girardot, Yann Gonzalez et Fabrice du Welz a remis les prix suivants :

GRAND PRIX

soutenu par la Région Grand Est

PUPPET MASTER : THE LITTLEST REICH de Sonny Laguna & Tommy Wiklund (USA)

PRIX DU JURY EX-AEQUO

ANIARA de Pella Kågerman & Hugo Lilja (Suède)

THE UNTHINKABLE du collectif Crazy Pictures (Suède)

MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

soutenu par la SACEM

Fabio Frizzi

pour **PUPPET MASTER : THE LITTLEST REICH** de Sonny Laguna & Tommy Wiklund (USA)

PRIX DE LA CRITIQUE

THE UNTHINKABLE du collectif Crazy Pictures (Suède)

PRIX DU PUBLIC

soutenu par la Ville de Gérardmer

PUPPET MASTER : THE LITTLEST REICH de Sonny Laguna & Tommy Wiklund (USA)

PRIX DU JURY SYFY

THE WITCH : PART I. THE SUBVERSION de Park-Hoon-Jung (Corée du Sud)

Le jury Syfy est constitué de 4 Youtubeurs

Le Jury Jeunes, composé de lycéens de la Région Grand Est a remis le prix suivant :

PRIX DU JURY JEUNES de la Région Grand Est

THE UNTHINKABLE du collectif Crazy Pictures (Suède)

Le Jury des Courts Métrages de la 26^e édition du Festival International du Film Fantastique de Gérardmer, présidé par Julie Ferrier et composé de Sébastien Marnier, Vincent Mariette et Zombie Zombie a remis le prix suivant :

GRAND PRIX DU COURT MÉTRAGE

DIVERSION de Mathieu Mègeumont (France)

PROGRAMMATION

49 films ont été projetés, répartis comme suit :

Compétition longs métrages : 10 films en avant-première ou inédits

ANIARA de Pella Kågerman et Hugo Lilja (Suède)

AWAIT FURTHER INSTRUCTIONS de Johnny Kevorkian (Royaume-Uni)

ENDZEIT – EVER AFTER de Carolina Hellsgård (Allemagne)

ESCAPE GAME (ESCAPE GAME) d'Adam Robitel (États-Unis, Afrique du Sud)

LIFECHANGER de Justin McConnell (Canada)

PUPPET MASTER: THE LITTLEST REICH de Sonny Laguna et Tommy Wiklund (États-Unis)

RAMPANT de Kim Sung-hoon (Corée du Sud)

THE DARK de Justin P. Lange (Autriche)

THE UNTHINKABLE du collectif Crazy Pictures (Suède)

THE WITCH: PART I. THE SUBVERSION de Park Hoon-jung (Corée du Sud)

Compétition courts métrages : 5 films francophones inédits

ATOMIC ED de Nicolas Hugon

DIVERSION de Mathieu Mègeumont

GRAINES (SEEDS) de Hervé Freiburger

PLEINE CAMPAGNE (COUNTRYSIDE) de Pierre Mouchet

TU CULTIVERAS LA TERRE (BY THE SWEET OF YOUR BOW) de Jessica Puppo

Films hors compétition : films en avant-première ou inédits

BEYOND BLOOD de Masato Kobayashi (Japon)

BLACKWOOD, LE PENSIONNAT (DOWN A DARK HALL) de Rodrigo Cortés (Espagne, États-Unis)

DACHRA d'Abdelhamid Bouchnak (Tunisie)

DRAGONS 3 : LE MONDE CACHÉ (HOW TO TRAIN YOUR DRAGON : THE HIDDEN WORLD) de Dean DeBlois (États-Unis)

FREAKS d'Adam Stein et Zach Lipovsky (États-Unis)

GHOST HOUSE de Rich Ragsdale (États-Unis, Thaïlande)

L'HEURE DE LA SORTIE de Sébastien Marnier (France)

MANDY de Panos Cosmatos (États-Unis, Belgique, Royaume-Uni)

MERMAID, LE LAC DES ÂMES PERDUES (THE MERMAID : LAKE OF THE DEAD) de Svyatoslav Podgaevskiy (Russie)

MEURS MONSTRE, MEURS (MURDER ME, MONSTER) d'Alejandro Fadel

PHIL TIPPETT: MAD DREAMS AND MONSTERS de Gilles Penso et Alexandre Poncet (France)

ZOO d'Antonio Steve Tublén (Danemark, Suède)

Rétromania à l'Espace LAC : 3 films présentés en version restaurée 4K

LA ROSE ÉCORCHÉE de Claude Mulot (France)

LE RENNE BLANC (THE WHITE REINDEER) d'Erik Blomberg (Finlande)

MANIAC de William Lustig (États-Unis)

Nuit Oxploitation : 3 films

FAIR GAME de Mario Andreacchio (Australie)

LONG WEEKEND de Colin Eggleston (Australie)

NIGHT OF FEAR de Terry Bourke (Australie)

Nuit décalée : 2 films inédits

DEAD ANT de Ron Carlson (États-Unis)

GIRLS WITH BALLS d'Olivier Afonso (France)

Hommage à Udo Kier : 6 films en rétrospective

CHAIR POUR FRANKENSTEIN de Paul Morissey et Antonio Margheriti (Italie, France, États-Unis)

BLADE de Stephen Norrington (États-Unis)

L'OMBRE DU VAMPIRE d'E. Elias Merhige (Royaume-Uni, États-Unis, Luxembourg)

LOVE OBJECT de Robert Parigi (États-Unis)

MELANCHOLIA de Lars von Trier (Danemark, Suède, France, Allemagne)

IRON SKY de Timo Vuorensola (Finlande, Allemagne, Australie)

Hommage à Eli Roth : 7 films en rétrospective

CABIN FEVER (États-Unis)

HOSTEL (États-Unis, Allemagne, République Tchèque, Islande, Slovaquie)

HOSTEL – CHAPITRE II (États-Unis, République Tchèque, Italie, Islande, Slovaquie)

THE GREEN INFERNO (États-Unis, Chili)

KNOCK KNOCK (États-Unis)

DEATH WISH (États-Unis)

LA PROPHÉTIE DE L'HORLOGE (États-Unis, Inde, Canada)

24 Heures des réalisations : 6 courts métrages

JOUR 341 par les Brat'ya

POINT DE VUE par les Fant'artistes

PHYTOMANIA par les Frères Berarrd

À CÔTÉ DE TOI par les Louffeurs

LA FOLLE HISTOIRE DE KARL ET EDDY par les Movie Freaks

L'INFLUENCE par la Quiche Lorraine

Nombre total de projections : 103 séances

ENTRÉES DANS LES SALLES ET PUBLICS

41 000 entrées sur l'ensemble du festival.

Fréquentation par nature de publics :	
Jeunes	
18 - 30 ans	6%
30 - 60 ans	27%
+ de 60 ans	61%
Origine géographique (en %)	
- Locale	17%
- Régionale	24%
- Nationale	54%
- Transfrontalière	5%
Nombre de visites de classes ou de groupes de jeunes	1421 : 1086 scolaires pour l'Espace Jeunesse, la séance de cinéma jeunesse et le concours de nouvelles, 280 élèves pour « Image Fantastique », 19 personnes pour les 24h des Réalisations, 4 jeunes du lycée Rotrou de Dreux, 9 élèves dans le Jury Jeunes, 1 étudiant de l'ISCOM, 2 étudiants de l'IEJ Strasbourg, 20 lycéens de l'atelier cinéma du Lycée hôtelier Jean-Baptiste Siméon Chardin de Gérardmer.
Nombre d'actions effectuées dans les établissements scolaires	13 : Concours de photos « Image Fantastique », Jury Jeunes, mise en situation professionnelle ISCOM Strasbourg, IEJ Strasbourg, Lycée Rotrou de Dreux et Lycée hôtelier Jean-Baptiste Siméon Chardin de Gérardmer, concours de nouvelles, ateliers jeune public (5 ateliers) et créations d'œuvres avec l'école Jean Macé Maternelle.
Nombre d'actions spécifiques de sensibilisation effectuées hors milieu scolaire	6 : Séance enfants, 24h des Réalisations, court métrage réalisé par le Jury Jeunes supervisé par Xavier Gens, espace maquillage avec les élèves de l'académie SLA Paris, concert de musique et quiz musical.
Nombre d'actions effectuées autour de publics spécifiques	1 : CHRS du Beillard (à la commission Service).

ACTIONS ÉDUCATIVES

Atelier de sculpture raisonnée avec Édouard Heyraud

Dans les écoles

L'artiste présente son travail et explique l'élaboration et le processus de fabrication d'une œuvre. Les enfants donnent vie à des créatures qu'ils ont imaginées à l'aide de croquis, en choisissant des éléments de constructions provenant de matériaux de récupération apportés par leurs soins, ou mis à leur disposition. Une fois ces bouteilles, bouchons en plastique, conserves et autres pièces assemblés, la créature ainsi née est mise en peinture.

Atelier Jeux de Société

Ludothèque de Gérardmer

La Caverne du Gobelin, en partenariat avec la Ludothèque de Gérardmer, propose des parties de jeux de société fantastiques qui permettent aux enfants de développer les notions d'écoute, de compréhension des règles et de respect des consignes.

Atelier Musical avec l'École de Musique de Gérardmer

Un court extrait d'un film est montré sans aucune bande-son. Les élèves doivent recréer cette ambiance à l'aide de différents outils mis à leur disposition, encadrés par un professeur de percussion qui leur explique les bases de la composition musicale.

Atelier dessin en maternelle

Toutes les classes de maternelle de l'école Jean Macé ont participé à un atelier dessin. En s'inspirant de l'affiche et en utilisant des objets de la vie courante (peinture, boutons de chemise, confettis, etc.), les enfants ont pu créer leur propre interprétation du visuel représentant un serpent sur le point de gober la terre.

Atelier maquillage

Étudiante en maquillage à Metz, Capucine Orly met à disposition ses connaissances afin de présenter les bases du maquillage artistique. Après un panorama des différents métiers liés à cette profession, elle montre aux enfants comment sont créés les effets spéciaux grâce au maquillage et aux prothèses.

Atelier lecture avec Gaëlle Fratelli

Ludothèque de Gérardmer

Comédienne de métier, Gaëlle Fratelli signe ses premiers livres dans le domaine des contes jeunesse issus de ses spectacles. Mais très vite, l'écriture l'amène vers plusieurs formes de littérature, recueils de poésies, romans, pour traiter ses thèmes de prédilection : les voyages, la curiosité, l'ouverture aux autres et la quête de soi. L'auteure propose des ateliers adaptés à toutes les tranches d'âges. Dans ses interventions pour les plus petits, la séance est composée d'un temps de conte suivi d'un temps d'échange. Pour les classes plus âgées, l'atelier est en deux parties. Gaëlle y aborde le thème d'un livre puis pose des questions aux enfants à son sujet. Vient ensuite un temps de lecture d'un extrait du même ouvrage puis un échange autour du texte abordé.

Quiz Musical – Goûter

École de Musique de Gérardmer

Organisé par l'école de musique de Gérardmer, le jeu consiste à deviner le titre de bandes originales de films, séries TV ou jeux vidéo fantastique interprétés par les élèves et professeurs de l'établissement. Des lots sont à gagner, un goûter est servi à l'issue du quiz.

Jury Jeunes

Partenaire principal du festival, la Région Grand Est offre l'opportunité à 9 élèves de Terminale option Cinéma de vivre une expérience unique par le biais de son Jury Jeunes. Confrontés aux mêmes rencontres et exigences qu'un jury de professionnels, ils prennent place aux côtés des jurys longs métrages et courts métrages, et remettent le Prix du Jury Jeunes de la Région. Ils doivent alors choisir, argumenter, défendre leur film, expliquer leur choix. Ce moment festivalier est aussi l'opportunité de vivre l'évènement de l'intérieur, dans une atmosphère spécifique où ils côtoient artistes, réalisateurs et professionnels du cinéma tous les jours. Le jury 2019 avait pour parrain le réalisateur, producteur et scénariste Xavier Gens (qui en a profité pour travailler avec les élèves sur un projet de court métrage) et pour marraine la Conseillère régionale Elisabeth del Genini.

Séance Jeunesse

Le festival a organisé une séance dédiée aux 7-14 ans, en entrée gratuite, qui portait sur le film *Dragon 3 : le monde caché* et a rassemblé près de 380 enfants.

ISCOM & IEJ Strasbourg

Mise en situation professionnelle d'étudiants en communication et journalisme, intégrés à la rédaction du *Petit Fantastic*, le journal officiel du festival. Trois étudiants ont été accueillis et ont participé à l'écriture d'articles. Ils étaient encadrés par un journaliste de métier.

24h des réalisations

Organisée par la Fédération Française des MJC, la 5^e édition du concours national des 24h des réalisations a vu l'une de ses épreuves de sélection régionale se dérouler du samedi 1^{er} au dimanche 2 décembre 2018 à Gérardmer. Supervisé par la Maison de la Culture et des Loisirs, ce rendez-vous invitait de jeunes cinéastes âgés de 15 à 26 ans à vivre un challenge cinématographique motivant. Constitués en équipes de six personnes maximum, les participants ont eu 24 heures pour réaliser un court métrage sur un thème fantastique tiré au sort. Dans le cadre du 26^e Festival de Gérardmer, l'ensemble des courts métrages réalisés fait l'objet d'une projection gratuite et ouverte à tous. L'équipe lauréate participe ensuite à la finale nationale à Paris, du 22 au 24 février 2019. Six équipes ont relevé le défi en déclinant le thème « Paranoïa / écrivain maudit », inspiré par le film *Ghostland* de Pascal Laugier, Grand Prix du Festival de Gérardmer l'année dernière.

Concours de nouvelles fantastiques

Chaque année, le festival organise un concours de nouvelles soutenu par l'Académie de Nancy-Metz et le magazine Lire, ouvert au national. Il est destiné aux collégiens et lycéens de la 4^e à la Terminale mais également aux jeunes non scolarisés entre 14 et 18 ans. Les participants sont départagés par un jury et le concours donne lieu à une remise de prix durant la manifestation. La seule condition pour participer est que le récit évolue dans le registre fantastique. Près de 80 nouvelles ont été reçues cette année.

EXPOSITIONS

Exposition BD « Dans les pas de Jean-Claude Servais »

Dessinateur réaliste et sensible, amoureux de la nature, Jean-Claude Servais est un merveilleux conteur. Ses premières planches voient le jour en 1975 dans *Le Journal de Spirou*. En 1977, il se tourne vers l'hebdomadaire *Tintin* pour lequel il signe une série de récits authentiques. Épurant son graphisme, il s'attaque en 1980 à un cycle d'histoires courtes sur le thème de la magie qui seront reprises dans l'album *La Tchalette* en 1982. Toujours pour *Tintin*, il crée en 1983 *Isabelle*, avant que le mensuel *À suivre* ne lui ouvre ses pages pour des récits régionalistes : *Tendre Violette*, puis *Les Saisons de la vie* et *Les Voyages clos*. Après quelques histoires complètes (*Iriacynthe*, *L'Almanach*, *La Petite Reine* ou *Pour l'amour de Guenièvre*), il s'attaque en 1992 aux deux volets de *Lova*, l'histoire d'une fillette élevée par les loups. Il y reviendra en 1998 avec *Fanchon*. En 2001-2002, il signe *Déesse blanche*, *Déesse noire*, récit féerique reliant deux êtres proches aux destinées opposées. En 2003, Servais sort le quatrième volet de *Tendre Violette*, *Lucye*, puis en 2005, les deux tomes de *L'Assassin qui parle aux oiseaux*. En octobre 2006 paraît le premier tome des *Enfants de la citadelle*, puis sa suite en 2007. En 2009-2010, Servais se lance dans la réalisation d'une œuvre majeure : *Orval* (évoquant l'abbaye d'Orval) avant de faire paraître, en 2012 et 2013, les deux tomes de *Godefroid de Bouillon*, puis d'initier en 2014 *Les Chemins de Compostelle*, une quête aventureuse menée par quatre personnages aux parcours croisés. En 2018, sort *Le Chalet bleu*, récit initiatique rythmé par les âges de la vie et les saisons.

Deux albums étaient mis en valeur lors de l'exposition :

Déesse noire, *Déesse blanche* : Le même jour, dans le même hôpital, Maud et Vanessa naissent prématurées. La même nuit, sur la couveuse de l'une se penche un lutin, sur la couveuse de l'autre un troll. Dès lors, la destinée des deux fillettes est scellée. Pour le meilleur et pour le pire.

Le Chalet bleu : La petite Alice n'a que faire des imprécations religieuses de sa famille, de leurs ambitions sociales et de leur quotidien triste à mourir. Depuis l'enfance, elle est bercée par les contes écrits par son grand-père et sait ce qu'elle souhaite par-dessus tout : vivre dans la Vallée aux Loups.

Exposition BD « La Valise »

« Les frontières de la Cité sont fermées. Les Ombres au service du Dux écrasent à loisir ceux qui s'opposent au régime et les habitants doivent plier ou mourir. Cléopée, passeuse et sorcière, profite de la situation et utilise sa Valise extraordinaire pour aider ceux qui le souhaitent à quitter la ville... contre rétribution. Pour chaque âme passant le Mur, Cléopée prélèvera sept années de vie. Dans son manoir surplombant la vallée, Cléopée joue double jeu auprès du régime du dictateur tout en nourrissant sa magie de la vie prélevée aux fugitifs. Mais un soir, un membre de la résistance vient à sa rencontre avec une requête inusuelle : les aider à franchir la frontière dans l'autre sens, pour pénétrer dans la Cité. »

Les trois auteurs de *La Valise*, Morgane Schmitt Giordano, Diane Ranville et Gabriel Amalric, travaillent ensemble depuis 2011. Courts métrages d'animation ou de cinéma, fanzine hybrides... ils multiplient les projets en parallèle de leurs études. Formés au cinéma d'animation, Morgane et Gabriel sont respectivement spécialisés en réalisation-storyboard et décor-couleur, tandis que Diane est titulaire d'un Master obtenu à la Sorbonne où elle a étudié l'anglais, le cinéma et l'édition. Une fois diplômés, ils se lancent tous ensemble dans l'aventure du 9^e art : *La Valise* est leur première bande dessinée.

Cette exposition avait vocation à plonger le visiteur dans l'ambiance surnaturelle de *La Valise*, tout en lui permettant de découvrir les coulisses de la création d'une bande dessinée à plusieurs mains. Des panneaux montraient le processus créatif : du scénario, aux planches finales en passant par le storyboard... sans oublier concept-art, character-design et documents de travail. Ces éléments étaient accompagnés d'anecdotes des auteurs sous forme de brèves citations. Une scénographie immersive qui faisait vivre l'univers de la BD en trois dimensions : objets vintage, fac-similés, vitrine, etc.

Exposition arts plastiques « Regards posés sur les visages du fantastique »
Cette exposition accueillait des artistes de tous horizons réunis autour du thème du fantastique.

Édouard Heyraud (plasticien) - Mixant les différents supports, aussi bien la peinture que la sculpture, Édouard Heyraud présente pour la première fois son Bionic Art Concept en 2002, univers qu'il va créer sous le pseudo Vizz. Il le peuple de créatures fantasmagoriques, torturées, mi-vivantes, mi-machines, issues d'un monde hostile et proche d'un futur dystopique, dans lequel subsiste une certaine poésie. En 2003, il s'oriente vers le design produit à l'ESAA de Troyes. Les expositions vont se succéder dans différents lieux : Besançon, Paris, Binningen (Suisse), Montreux (Suisse), Naples, les États-Unis, etc. Il obtient différents prix et reconnaissances lors de salons d'art. Par la suite, il est amené à concevoir des décors aussi bien pour le cinéma, la télévision que l'événementiel.

Marie VDB (sculptrice) - Depuis plusieurs années, Marie VDB creuse, explore, étudie le mystère de l'invisible. Ce qu'elle ne voit pas avec ses yeux physiques, l'impalpable. Elle met la technique au service de la recherche, de la peinture à la photo, du graphisme tout en rondeur à l'hyperréalisme en transparence, en passant par l'installation. La sculpture est venue plus tard, comme une révélation. Elle crée des « Bestioles ». Esprits des bois ou des cieux. Leur couleur est faite de métal et de peintures transparentes, de résine époxy, pour transmettre cette sensation d'une grande vibration de la lumière qu'ils dégagent. Ils vibrent sur un plan plus élevé que le nôtre. Ce qui importe, pour Marie VDB c'est le message. Cela se fait progressivement, comme une lente érosion, éliminant le superflu, pour mener l'artiste vers une démarche spirituelle, tant dans sa vie que dans son expression artistique.

Nico Fracture Lab (graphiste) - Artiste multiforme autodidacte, Nico est à la recherche de nouvelles approches de son travail. Son territoire artistique s'étend à la lisière de l'inconscient, là où plus rien n'est sous contrôle. Il met en scène l'homme et ses tourments, les mutations ou encore la religion. Usant de la photo-manipulation, du graphisme et de la sculpture, il tente de s'exorciser d'images qui le hantent au plus profond. L'art est pour lui une libération brusque et spontanée. À travers les différents travaux de Nico, c'est tout un univers, un monde qui est à découvrir. L'intimité de la globalité de son œuvre se caractérise par un ton, un trait qui lui sont propres et des positions hors normes sans artifice, ni demi-mesure. Très vite on ressent que l'artiste vit ce qu'il crée. L'unicité de son œuvre est caractérisée par un trait aussi noir qu'empli de questionnement tacite. Introspection à la fois personnelle et impersonnelle.

Niotte Prod (sculpteur) - C'est en sentant l'odeur et le bruit du métal résonnant sur l'enclume de son grand-père que Niotte Prod s'est tourné vers cette matière. Baignant dans l'univers industriel depuis plusieurs années, amoureux de la nature, il réalise différents types de sculptures en fer à partir de matériaux de récupération. Il cherche à confronter l'homme à la machine, qui finissent par ne faire plus qu'un. Ses pièces nous mettent en garde sur le destin de l'humanité si celle-ci ne refrène pas sa course à vouloir produire toujours plus au détriment du monde organique et de la nature. Ses sculptures sont des visions post-apocalyptiques mais Niotte Prod cherche aussi la beauté de l'univers grâce au mariage d'éléments différents. Une sorte d'ode au merveilleux présent dans toute chose.

Claude Grandjean (sculpteur) - Sculpteur autodidacte, Claude Grandjean a choisi la vie d'artiste en faisant de son violon d'Ingres un métier. Dans son atelier de Gérardmer, au cœur de la montagne vosgienne, chaque œuvre a une histoire. Sous son coup de ciseau à bois précis, naissent des scènes de la vie paysanne, des personnages, des elfes et un bestiaire extraordinaire.

Marion Andres (dessinatrice) - Âgée de 23 ans, Marion Andres se forme à l'art de manière autodidacte via de multiples influences. Ses dessins sont pour elle une autre méthode d'expression, tout en brisant les barrières du réel. À travers le fusain, le crayon de papier, la peinture et le marqueur, elle ouvre une porte vers le rêve et l'évasion.

Exposition « Image Fantastique »

Espace éducation à l'image et au cinéma pour l'académie de Nancy-Metz, l'Atelier Canopé Vosges proposait aux écoles, collèges et lycées, pour la 6^e année consécutive, en résonance avec le Festival de Gérardmer, le concours photographique « Image fantastique » qui met les élèves en situation de lecture et de production d'images scénarisées, mais leur permet aussi d'explorer les divers moyens pour leur donner un sens. Ce concours est l'opportunité pour eux de réfléchir à la réalisation d'un montage constitué de plusieurs visuels de leur production. L'ensemble des photos ainsi produites est exposé à la Maison de la culture et des loisirs durant le festival et un jury de professionnels récompense les plus belles créations. Le thème de l'édition 2019 était « Mon affiche du festival ».

Exposition « Monstres et esprits du Japon »

La culture populaire du Japon est peuplée de créatures fantastiques : les plus anciennes sont les Yōkai. Ces créatures étranges dotées de pouvoirs surnaturels font leur apparition dans la tradition orale dès l'Antiquité et le Moyen-Âge. On y trouve aussi les Yūrei, des revenants et fantômes qui abondent dans les contes fantastiques. De nos jours, ces traditions sont toujours bien présentes et l'on retrouve ces créatures dans les mangas et le cinéma contemporain. À côté d'eux, de nouveaux monstres modernes ont été imaginés ; c'est notamment le cas des Kaijū, des monstres gigantesques dont Godzilla est le plus célèbre. Les visiteurs étaient invités à découvrir les innombrables créatures fantastiques qui peuplent la mythologie et la culture populaire du Japon à travers une exposition illustrée par des artistes contemporains.

Exposition « Nicolas Rossius is not Evil »

Nicolas Rossius est un illustrateur belge spécialisé dans le dessin au marqueur et crayon de couleur. Inspiré par la pop culture des années 80-90 et les films d'horreur, il peint des personnages cauchemardesques mais sympathiques, des créatures grotesques ou encore des démons qui semblent prendre possession de ce qui nous entoure au quotidien. Découvrez son bestiaire étrange dans cette exposition effrayante et pleine d'humour noir.

Exposition Rétrospective « 1994 - 2018 : 25 éditions fantastiques en images »

Cette exposition proposait de revenir sur les moments forts du festival depuis sa création. Chaque édition y était illustrée par une sélection de portraits des personnalités présentes au sein des jurys ou accueillies dans le cadre d'un hommage, d'une programmation de film ou comme invité d'honneur. Ces photos s'accompagnaient du visuel de l'affiche officielle. Une exposition qui offrait à tous l'opportunité de vivre ou revivre certaines des plus belles pages de la fantastique histoire du Festival de Gérardmer !

GRIMOIRE ET ESPACE FANTASTIQUE

Le Grimoire est le salon littéraire du Festival de Gérardmer. Il accueille chaque année des auteurs venant présenter leur actualité, échanger avec les lecteurs, participer à des dédicaces mais aussi animer des forums autour de la littérature de genre. La remise des prix du concours de nouvelles fantastiques s'y déroule.

Les auteurs présents en 2019

Davy ARTERO - Melchior ASCARIDE - André BALAUD - Alain BÉRARD - Rémi BOMONT - Patrick BOURGEOIS - Nelly CHADOUR - Gaëlle FRATELLI - Laurent GIZZI - Damien GRANGER - Vincent LECLERCQ - Julie LECONTE - Christophe LENOIR - Henri LOEVENBRUCK - Jean-Christophe MALEVIL - Julian MARCHAIS - Sébastien MARNIER - Christophe MICHAUD - Hélène P. MERELLE - Arnaud PERRIN - Sylvine PLOIX-HUGÉ - Diane RANVILLE - Alexandre RATEL - Muriel RAWOLLE - Véronique RIVAT - Alain SAINTOT - Ruberto SANQUER - Arnaud S.MANIAK - Morgane SCHMITT GIORDANO - Jean-Claude SERVAIS - Gabrielle STAELENS - Vincent THOMAS - Bernard WERBER - Stéphane WILLEMY

Rencontres & animations autour de la littérature fantastique (Forums animés par Baptiste Liger)

Vendredi 2 février

Rencontre avec Alain Bérard

Thème : Légendes des Vosges

Rencontre avec Damien Granger

Thème : B-Movie Posters, les affiches fantastiques

Rencontre avec Alain Saintot

Thème : Mysticisme et ésotérisme

Samedi 3 février

Rencontre avec Henri Loevenbruck

Thème : Autour de son dernier roman « J'irai tuer pour vous »

Rencontre avec Bernard Werber

Thème : Réincarnation et vies antérieures

Dimanche 4 février

Rencontre avec Sébastien Marnier

Thème : Autour de ses romans sur le thème « Du réalisme au fantastique »

Rencontre avec Julie Leconte

Thème : L'évolution du vampire dans la littérature et au cinéma

Rencontre avec Alexandre Ratel

Thème : Zombie et littérature Z

Espace Fantastique

Le Grimoire est aussi un espace dans lequel le public peut découvrir différents stands d'animation.

Boutique officielle du festival

Ici sont mis en vente, durant tout le festival, des produits dérivés en tous genres : stylos, cartes postales, affiches de collection, tee-shirt, parapluies, bonnets, etc.

Association Bloody Zone

L'association franc-comtoise promeut son genre de prédilection : le fantastique. Tout au long du festival, elle invite le public à participer à des activités et propose aussi en vente une sélection de DVD horrifiques.

Espace maquillage Serge Louis Alvarez Paris

Une équipe de professionnels a déployé tout son savoir-faire pour transformer les visages des festivaliers en figures fantastiques et leur faire découvrir les secrets et techniques du maquillage de cinéma.

Les Échos du Rock

Vinyles, CD et DVD de bandes originales de films d'horreur et fantastique, bijoux et vêtements gothiques étaient présentés à ce stand.

Shooting box de la région Grand Est

Du jeudi 31 janvier au samedi 3 février, le public pouvait venir se faire photographier et repartir gratuitement avec une photo souvenir.

AUTRES ANIMATIONS EN VILLE

Concert autour du thème fantastique « Magic Lands »

À l'initiative de l'école de musique de Gérardmer, le festival proposait, comme il a coutume de le faire depuis plusieurs années avec le soutien de la Sacem, un concert gratuit rendant hommage au cinéma fantastique. Une dizaine de mélodies très connues ont ainsi été interprétées lors de la soirée « Magic Lands » par l'orchestre d'harmonie de la Fédération musicale des Vosges, le samedi 2 février à 20h30, à l'église Saint-Barthélemy de Gérardmer. Les musiciens étaient dirigés par David Hurpeau.

Programme :

- . Magic Overture (Thomas Doss)
- . Merlin (Thierry Deleruyelle)
- . Journey Through a Magical Kingdom (Thomas Murauer)
- . A little Suite of Horror (Thomas Doss)
 - 1. Friday the 13th
 - 2. Midnight Scene
 - 3. Wurdalak
 - 4. Voodoo
 - 5. Halloween Party March
- . Land of Legends (Andreas L. Schulte)
 - 1. The Castle
 - 2. The Old Wizard
 - 3. The Marriage
- . The Phantom of the Opera (Andrew Lloyd Webber, arrangé par Lorenzo Bocci)

Concours de vitrines

À l'occasion du festival, les commerçants étaient invités à décorer leurs vitrines en s'inspirant du visuel de l'affiche. Plus d'une quarantaine d'enseignes - et parfois des particuliers disposant d'un balcon - revisitent à leur façon les univers fantastiques. Partenaire de l'événement, mais aussi membre du jury - avec des représentants de Gérardmer Animation et de la commission Décoration du festival - la maison de champagne Cristian Senez dote le concours de nombreux lots parmi lesquels un mathusalem pour le premier prix (six litres), des jéroboams (trois litres) pour les trois prix suivants et une visite du domaine Senez à Fontette dans l'Aube pour un participant tiré au hasard.

Mur Fantastique

Sur le mur du Casino de Gérardmer, sous le passage couvert, des plaques de verre coloré retracent l'histoire du festival depuis 1994. Chacune d'entre elles correspond à une édition distincte et rappelle le nom des principaux invités, dont celui du président du jury longs métrages et de la personnalité « hommagée » cette année là. Au centre de la composition, le visuel de l'affiche officielle est également reproduit. Lors de chaque festival, une nouvelle plaque est ajoutée à cette fresque fantastique.

Découverte de la région pour les invités

Les festivaliers ont été conviés à des moments de découverte et de détente : sortie en ski sur les domaines alpin et nordique ou en raquettes (en partenariat avec le domaine de la Mauselaine et l'École du Ski Français), sortie en quad des neiges, balade en raquettes, descente en tyrolienne, etc.

Escape Games

« LA BÊTE DES VOSGES » - Escape Game proposé par Les Mystères de l'Est

Les Mystères de l'Est proposaient d'enquêter sur la mystérieuse Bête des Vosges. Il y a plus de 40 ans, cette créature sévissait dans notre région. Du bétail fut retrouvé mort, de vieilles histoires refirent surface et la vie d'un homme fut même menacée. Pour les participants, investigateurs en herbe, courage et réflexion étaient les deux armes pour y voir plus clair car la « bête » semblait de retour.

« LE SAVANT FOU » - Escape Game proposé par la Ludothèque de Gérardmer

Pour la première fois durant le festival, la Ludothèque de Gérardmer organisait un Escape Game, autour du thème du savant fou. « Pris au piège » dans une petite pièce, par équipe de 4 personnes maximum, les participants avaient 60 minutes chrono pour résoudre un certain nombre d'énigmes et découvrir ce qu'était devenu l'excentrique propriétaire des lieux.

RENCONTRES DU FANTASTIQUE

L'HEURE DE LA SORTIE OU LES AVENTURES D'UN FILM DE GENRE DANS LES GRIFFES DU CINÉMA FRANÇAIS...

Avec le soutien du CNC, de la Sacem et de la Région Grand Est

Le film de genre est-il soluble dans le cinéma français ? Comment réaliser ce genre de film en France ? Existe-t-il des aides spécifiques ? Comment choisit-on les interprètes ? Quel est le rôle de la musique ? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la fabrication d'un film de genre aujourd'hui.

Participants :

SÉBASTIEN MARNIER (scénariste et réalisateur, membre du jury court métrage 2019)

ÉTIENNE JAUMET, COSMIC NEMAN & DR SCHÖNBERG AKA ZOMBIE ZOMBIE (compositeurs, membres du jury court métrage 2019)

THOMAS SONSINO (adjoint au chef de service, responsable des commissions d'aide à la production du CNC)

CAROLINE BONMARCHAND (productrice, Avenue B Productions)

RENDEZ-VOUS AVEC LA PEUR

Avec le soutien de la Région Grand Est et de la Guilde Française des scénaristes

Les peurs sont toujours ce que nous ne connaissons ni ne comprenons ; des migrants aux fantômes, de l'autre à la différence, de la pandémie aux zombies, de l'écologie à la catastrophe, des virus à la mort, du sang aux vampires, de la transcendance à l'immanence, de la religion aux mystères. Le cinéma fantastique, s'appuyant sur les excès de notre civilisation, y puise ses scénarios et y fonde sa mise en scène.

Un état des lieux des représentations de la peur au cinéma, d'hier à aujourd'hui.

Participants :

BRUNO BARDE (directeur du Public Système Cinéma et du festival)

FABRICE DU WELZ (scénariste & réalisateur)

GUILLAUME LEMANS (scénariste)

PHILIPPE ROUYER (critique de cinéma)

FORUMS FNAC

La Fnac Nancy, en partenariat avec le Festival de Gérardmer, organise chaque année des rencontres autour de la littérature fantastique. Trois forums ont été proposés cette année :

Lundi 21 janvier

Rencontre avec Stéphane Bourgoïn

Thème : « Les sérials killer et le cinéma fantastique »

Mardi 22 janvier

Rencontre avec Patrice Girod

Thème : L'univers de Star Wars

Mercredi 23 janvier

Rencontre avec Xavier Müller

Thème : sur son nouveau livre de science-fiction « Erectus »

PLAN MÉDIAS & COMMUNICATION

Affiches 30x40 cm (1000 ex.) - 40x60 cm (2000 ex.) - Collection 40x60 cm (800 ex.)

Livret programme (7500 ex.)

Catalogue officiel (2200 ex.)

Livret programme (7500 ex.)

Le Petit Fantastic - Journal officiel

-> Décembre 2018 : 2500 ex.

-> Jeudi 31 janvier 2019 : 3000 ex.

-> Vendredi 1er février 2019 : 3000 ex.

-> Samedi 2 février 2019 : 3000 ex.

-> Dimanche 3 février 2019 : 3000 ex.

-> Lundi 4 février 2019 : 2000 ex.

Dossier de presse (3 000 destinataires par mail)

Radio Fantastic'arts (diffusée sur Internet, dans les rues de Gérardmer et sur 98.4 FM)

Cérémonies officielles (projection du logo)

Signalétique (entrées des salles de cinéma, ronds points à l'entrée de la ville et places publiques)

Site officiel (sur l'année)

Visites : 76 205 (nouvelles visites : 57,47%)

Utilisateurs uniques : 49 768 - Nombre de pages vues : 297 235

Durée moyenne de visite : 4'15 - Taux de rebond : 44,5%

Compte Twitter

Statistiques sur janvier - février 2019 (chiffres en moyenne)

Le compte possède 4212 abonnés, soit 543 de plus qu'à la fin du festival 2018.

Engagement (lorsque l'utilisateur interagit avec le tweet) : 26 clics de lien par jour (total 1018), taux de 1,2% d'engagement moyen avec un pic de 3% le 30 janvier 2019.

Meilleurs tweets : 23 779 impressions (vues) pour un tweet sur Sens Critique et l'influenceur InThePanda et 23 500 impressions (vues) pour un tweet sur le Grand Prix, Puppet Master : The Littlest Reich.

Total des impressions : sur la période, 411 900 impressions soit 10 561 impressions par jour

Retweets : 14 Retweets par jour (total 552)

J'aime : 45 j'aime par jour (total 1747)

Compte Facebook
12 927 mentions j'aime (+ 1271)

Portée des meilleures publications

Annnonce de l'affiche : **42 000** personnes atteintes
2340 réactions, commentaires et partages (dont 1380 j'aime, 260 j'adore)

Communiqué du palmarès : **20 800** personnes atteintes
2700 réactions

Annnonce du jury : **14 418** personnes atteintes
553 réactions, commentaires et partages (dont 320 j'aime, 50 j'adore)

Annnonce hommage à Eli Roth et Udo Kier : **14 100** personnes atteintes
642 réactions, commentaires et partages (dont 363 j'aime, 59 j'adore)

Annnonce de la compétition longs métrages : **11 956** personnes atteintes
585 réactions, commentaires et partages (335 j'aime, 105 partages)

Annnonce de la compétition courts métrages : **10 300** personnes atteintes
723 réactions, commentaires et partages

Annnonce du programme : **9 600** personnes atteintes
321 réactions, commentaires et partages

Annnonce du Président du jury : **9 162** personnes atteintes
577 réactions, commentaires et partages (dont 346 j'aime, 71 j'adore)

Remerciements aux bénévoles : **8 600** personnes atteintes
491 réactions, commentaires et partages

Compte Instagram

Statistiques de décembre 2018 à février 2019

Nombre d'abonnés : **1084** (première année)

6 427 actions sur le profil

4 607 comptes touchés

76 075 impressions

Publications ayant le plus d'impact :

1. Hommage à Eli Roth
2. Photocall du jury des longs métrages
3. Départ du train
4. Présentation du jury des longs métrages
5. Masterclass Udo Kier

Chaîne Youtube

387 vues générées sur l'édition 2019 (283 abonnés, soit +97)

1. Hommage à Eli Roth : 161 vues

2. Le Grimoire : 88 vues

3. Yann Gonzalez : 71 vues

4. Sébastien Marnier : 67 vues

Plans médias (médias partenaires)

FRANCE BLEU LORRAINE : Message d'autopromotion du 7 au 13 janvier, invité à 7h45, mise en avant dans les « coups de cœurs », opération antenne avec teasing et jeux concours, journal du festival à 8h50 et 12h10 en semaine, points en direct dans le 17h/18h (4 fois par jour), émissions en direct le 1^{er} février (6h/9h et 10h/12h) et le 2 février (11h/12h30). Promotion numérique.

NRJ : 25 messages de 20 secondes sur les fréquences de NRJ Strasbourg, Lorraine (Metz & Nancy) et Alsace du 19 au 20 janvier entre 13h et 17h (100 messages), 40 messages de 20 secondes du 21 au 25 janvier entre 13h et 17h (160 messages), jeu antenne entre 13h et 17h du 21 au 25 janvier.

ALLOCINÉ : Bannière 300*600 du 19 au 26 janvier, Pavé 300*250 du 12 au 26 janvier, annonce dans la newsletter (envoi à 100 000 contacts), 8 articles sur le site.

SENS CRITIQUE : Bannière sur la page d'accueil du 11 au 22 janvier, habillage dédié le 22 janvier, Carrousel + Bannière partenaire du 22 janvier au 4 février et jeu concours.

GRAND ÉCART : Collaboration sur le site du festival avec la rubrique « Dans le rétro » éditée tous les jours, collaboration au Petit Fantastic et couverture éditoriale.

SYFY : 2 sujets dans SyFy Mag (multi-diffusé 25 fois sur janvier et février), 10 articles sur le site de SyFy repris sur Facebook, Twitter et Instagram, couverture Facebook, Twitter et Instagram (stories) assurée par les membres du jury SyFy (tous influenceurs : Morgan VS, Dylan del Rey, Nad Rich'Hard et Nino Arial), relais des actualités du festival via Ciné Séries by SFR (avec Instagram et Twitter en appui : 10 vidéos et 6 posts photos), sujets pour Télé Loisirs, présence du Youtuber Sofyan Boudouni.

FRANCE 3 GRAND EST : Directs ou reportages chaque soir lors du JT de 19h (bénévoles, radio du festival, festivaliers, Grand Hôtel & Spa, jury jeunes, membres du jury), couverture éditoriale web et réseaux sociaux (dont plusieurs séquences de rétrospective), interview d'Udo Kier dans l'émission Complètement à l'Est.

VOSGES MATIN / EST RÉPUBLICAIN : Couverture quotidienne du festival par Vosges Matin avec reprise d'une partie des articles dans l'Est Républicain et Le Républicain Lorrain (édition papier et web), relais par les journaux L'Alsace et les DNA. Supplément de 4 pages le 30 janvier, double page le 27 janvier dans Vosges Matin.

LA SEMAINE : parution de 2 encarts L127mm x H80mm les 17 et 24 janvier.

Couverture presse et médias

Grand Est

France Bleu | Vosges Matin | L'Est Républicain | Le Républicain Lorrain | L'Alsace | les DNA | La Semaine Nancy-Metz | Hebdoscope | Elityst | Cocktail FM | Lorraine Magazine | Tic & + | RCF Nancy | 100% Vosges | NRJ Vosges | NRJ Lorraine | NRJ Alsace | NRJ Strasbourg | Radio 107.7 | Fajet Nancy | Novo | Virgin Radio Belfort | Vosges Infos | Flux4 | L'Écho des Vosges | RCN Nancy

National

Le Film Français | Les Inrocks | Écran Total | Le Parisien | Télérama | AFP | Le Monde | Le Figaro | Le JDD | Lire | Allociné | Paris Match | Le Polyester | La Croix | Le Point Pop | Ciné Séries | Film de Culte | Claire en France | Kombini | Madmoizell | Close Up | Twenty Magazine | Relax News | France Info | Grand Écart | Chaos Reign | Actu SF | Le Quotidien du Cinéma | Mad Movies | France 3 | TFI | Canal Plus | France Inter | France Culture | SyFy | 20 Minutes | Geek Magazine | Orange Ciné Max | Cinéma Teaser | L'Écran Fantastique | Les Cahiers du Cinéma | Critique Film | Positif

International

TV5 Monde | Saarlaendischer Rundfunk, ARD | Living France | Atout France | France Magazine | Grrrrr | France 24

La revue de presse du festival compte plus de 1000 pages tous supports confondus.